

FICHE FORMATION

ÉCHAFAUDAGES ROULANTS : MONTAGE, DÉMONTAGE ET UTILISATION TRAVAIL EN HAUTEUR

PUBLIC

Toute personne amenée à monter, démonter et utiliser un échafaudage roulant dans le cadre de son activité professionnelle.

Toute personne devant effectuer des travaux en hauteur

PREREQUIS

18 ans minimum

Savoir lire, écrire et compter

Pas de contre-indications médicales

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

La proposition de formation est faite dans les dix jours ouvrés suivant la demande du client

Les dates de formation sont proposées en accord avec le client afin de tenir compte de l'organisation de l'entreprise

OBJECTIFS

Monter, Démonter et Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

Effectuer les Travaux en hauteur en toute sécurité

PROGRAMME

Module Échafaudage :

L'analyse des risques :

- l'accident,
- les statistiques d'accident et les principaux risques.

La réglementation :

- les Décrets du 01/2004 et du 08/01/65,
- les Recommandations R408 et R457 de la CNAMTS,
- les Arrêtés des 21/12/04, 09/06/93 et 02/12/98.

Structure d'un échafaudage

- les éléments constitutifs des échafaudages de pieds et roulants,
- les technologies utilisées

Règles de montage et d'utilisation

- les précautions à prendre avant le montage,
- le matériel de levage,

FICHE FORMATION

- l'implantation des échafaudages : stabilité, rigidité, résistance, accès, ...
- le montage / le démontage et le stockage.

Sécurité

- les conditions météorologiques,
- la signalisation,
- l'accès en sécurité à l'échafaudage,
- la circulation en sécurité sur l'échafaudage,
- le respect des limites de charge,
- les risques liés à la co-activité,
- la demande de modification de l'échafaudage,
- la conduite à tenir en cas d'accident.

Documents de montage et d'utilisation

- les notices et descriptifs fournisseur
- les schémas et dessins de montage
- la répartition des charges sur le sol
- le procès-verbal de réception
- les charges d'exploitation
- le registre de sécurité
- le rapport de vérification

Module Travail en Hauteur :

Sensibilisation aux risques du travail en hauteur :

- l'accident
- les statistiques d'accident et les principaux risques.
- les précautions particulières liées au travail sur toiture

La réglementation :

- les droits et devoirs des employeurs et des employés
- les normes et obligations liées au travail en hauteur

Les protections individuelles et collectives :

- les différentes protections (harnais, longe, ligne de vie, systèmes de fixation,...)
- les précautions à prendre avant l'utilisation des protections
- les normes liées aux protections
- la durée de vie et vérification des protections
- le stockage des EPI et ESI
- les positions de prévention des risques liés aux activités physiques

Exercices Pratiques

- montage / démontage et rangement d'un échafaudage roulant
- utilisation et port des protections individuelles et collectives (réglage, test de suspension, ...)
- analyse et actions correctives

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

La formation théorique se fait en salle grâce à un support vidéo-projeté et des livrets stagiaire.

La formation pratique consiste à monter et démonter des échafaudages roulant dans des conditions de travail proches de celles rencontrées par les stagiaires lors de leurs activités professionnelles

Ces séquences pratiques sont entrecoupées de remédiation pratiques et/ou théoriques.

FICHE FORMATION

MODALITE D'EVALUATION

Test théorique

Questionnaire (Vrai/Faux – QCM – Questions ouvertes)

Test(s) pratique(s)

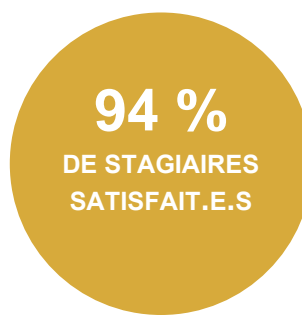
Montage / démontage d'un échafaudage roulant

VALIDATION

Envoi d'une attestation de formation

RESULTATS FORMATIONS "TRAVAIL EN SECURITE" SUR LA PERIODE 2021-2022

Formations "Travail en Sécurité" = Échafaudage, Travail en Hauteur, Travail en Sécurité, ...



NOMBRE DE STAGIAIRES : Groupe de 12 stagiaires maximum

DUREE

Formation initiale : 14 heures

Formation recyclage : 7 heures

LIEU : Inter/Intra-entreprises sur le site de l'Institut **ou** Intra-entreprise sur le site de l'entreprise

TARIF "CATALOGUE" (Net de taxe, l'Institut n'est pas assujéti à la TVA)

1 340 € pour un groupe de formation Initiale sur le site de l'Institut Nicolas Barré

Le tarif proposé sera indiqué sur le devis

ACCESSIBILITE

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapée, tutorée par le référent handicap de la structure

CONTACT(S)

Le Service Formation Continue propose un accueil physique, téléphonique et par mail :

-du lundi au vendredi

-de 8h30 à 17h